

LA GAZETTE DE VAUNAC



Vue aérienne du bourg de Vaunac

Mairie : Ouverture au public : le lundi - mardi - jeudi et vendredi
de 09h à 12h. ☎ 05 53 55 03 88

Mèl : mairie.vaunac@wanadoo.fr

Site : www.vaunac.fr

Chères Vaunacoises, chers Vaunacois.

2020 ! année particulièrement compliquée et difficile pour tout le monde vient de se terminer. On pourrait penser que 2021 nous apportera de meilleures choses. Le doute est là mais l'espoir aussi.

LE MOT DU MAIRE :

2020 est terminée, ouf ! Qui se souviendra de cette année ? je pense tout le monde. Pourtant, lors des vœux, nous avons souhaité à tous une bonne santé avant tout. Les vœux pour 2021 n'y dérogeront pas et j'espère de tout cœur que cela s'avèrera exact.

Aucune manifestation sociale n'a pu être organisée (brocante, pique-nique communal, repas de la poule au pot, repas des anciens, loto, arbre de Noël, vœux, etc...) et nous le regrettons. Seul le repas des chasseurs a pu y échapper de justesse. Je profite de ce moment pour renouveler mes chaleureux remerciements à toutes les personnes et associations qui se sont investies dans la confection de masques.

Depuis le 1^{ER} Janvier, une nouvelle secrétaire est venue remplacer Françoise DECARPENTRIE qui a fait valoir ses droits à la retraite et s'est investie dans une nouvelle tâche. Anne FAVARD a depuis pris la mesure de ses nouvelles fonctions et chacun a pu constater, lors de son passage en Mairie, de son sens de l'accueil et de son efficacité.

Les élections municipales ont permis de mettre en place une nouvelle équipe, même si, quelques électeurs n'ont pas souhaité y participer. Cependant, le nouveau Conseil Municipal est désigné et est déjà au travail, même si tout ne se voit pas. L'équipe municipale a désigné ses représentants au niveau de la communauté des communes Périgord-Limousin et des différents syndicats. Je souhaite particulièrement que les membres désignés y participent activement. Donc, beaucoup de réunions, mais notre commune n'existe et n'existera dans ces nombreux organismes que par notre présence et notre investissement. Au niveau de la communauté des communes, votre Maire exerce les fonctions de vice-président de la commission finances et chaque membre du Conseil participe aux travaux des multiples commissions : voirie, tourisme, économie, culture, enfance, environnement, aménagement du territoire, agriculture, santé. Il en est de même dans les syndicats : transports scolaires (SMOSST), gestion de la distribution de l'eau Glane et La Chapelle-Faucher (SMDE24), l'électricité (SDE), la régie départementale de l'eau qui gère notre assainissement collectif (RDE24), le rassemblement public communal de l'école Négrondes-Vaunac (RPC), le ramassage des ordures ménagères (SMCTOM, SMD3).

Plus près de nous, l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (AFAFE), dont les travaux sur les chemins ruraux et de reboisement sont en cours. Les soucis de météo et les contraintes environnementales ont quelque peu bloqué l'avancée de ces travaux. 302 000€, subventionnés à 80% par le Conseil Départemental, ont nécessité nombres d'ordres de service pour les quatre communes et engendré un très gros travail administratif pour le suivi du marché. Nous sommes en attente des arrêtés de subvention pour la création des pistes de défense contre l'incendie (DFCI) de la part de l'Europe et de la Région. Ceux-ci nous permettront de lancer les ordres de service à hauteur de 402 000 €, toujours subventionnés à 80%.

Pour 2021, au niveau propre de la commune, plusieurs projets sont à l'étude et seront notre feuille de route : la finalisation des travaux concernant l'AFAFE bien évidemment. Mais aussi la possibilité d'effectuer un nouvel aménagement sur le reste de la commune avec nos voisins d'EYZERAC, LEMPZOURS et NEGRONDES. Actuellement le projet est inscrit au budget du Conseil Départemental

et l'étude du nouveau périmètre est en cours. Sans un regroupement avec d'autres communes, cela ne pourrait se réaliser et obtenir de tels avantages.

Le deuxième grand chantier de cette nouvelle année concernera la construction d'une nouvelle station d'épuration. Bien que la gestion de l'assainissement ait été confiée à la Régie Départementale de l'Eau (RDE24), nous suivons avec attention ce projet, né lors du précédent mandat. A cette époque, l'aide proposée s'élevait à 35 % du montant des travaux pour 28 abonnés, la commune ne pouvait assumer cette dépense. Grâce à notre travail, réflexions, pugnacité et l'intervention des différentes instances, nous atteignons, aujourd'hui, 80% de subvention pour la somme de 350 000€. Le reste à charge est déjà autofinancé par les abonnements à hauteur de 50 000€.

Pour être dans la mouvance du plan climat air énergie territoriale (PCAET), notre troisième projet concernera la pose de panneaux photovoltaïques. Cela nous permettra de revendre une partie de la production d'électricité et d'utiliser l'autre partie en autoconsommation afin de réduire notre facture de consommation électrique. Le dossier est en cours de finalisation et sera déposé au titre du fond de soutien à l'investissement, mis en place par l'Etat en espérant obtenir un maximum d'aides.

Juste un petit mot sur l'adressage. Dans le courant du premier trimestre, en principe fin février, vous sera distribuée votre nouvelle adresse avec votre numéro de voie. Dans le même temps seront installés les plaques des voies, puisque le marché des fournitures passé au niveau de la communauté Périgord Limousin, nous aura permis d'obtenir des tarifs plus compétitifs.

Bien évidemment, nous allons continuer la réfection de nos voies communales. Beaucoup de travaux n'ont pu être réalisés en 2020 à cause de la COVID mais aussi des conditions météorologiques. Des travaux d'élagage et de curage des fossés sont également prévus en parallèle.

Au niveau du cimetière, la reprise des sépultures abandonnées est prévue avec en priorité la création d'un ossuaire communal, afin d'y entreposer et conserver dignement les restes récupérés.

Vous voyez une année riche en événements nous attend. Espérons que la situation liée au virus nous permettra d'avancer sereinement dans tous ces projets.

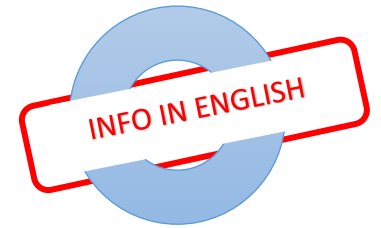
Je terminerai ces quelques mots, en vous souhaitant une douce et belle année 2021 puisque nous ne pourrons organiser notre traditionnelle et sympathique cérémonie des vœux en présentiel. Je souhaite à tous les habitants de notre belle commune de VAUNAC une excellente santé. Qu'en ces temps difficiles, nos proches soient notre réconfort et notre espérance afin de vivre une année plus apaisée que la précédente. Prenez soin de vous ! et faites-vous vacciner puisque cela semble être la solution pour sortir de cette pandémie.

Le Maire, Jean-Claude JUGE



Dear Vaunacoises, dear Vaunacois.

2020! a particularly complicated and difficult year for everyone has just ended. You would think 2021 will bring us better things. The doubt is there but so is hope.



THE MAYOR'S WORD

2020 is over, phew! Who will remember this year? I think everyone. However, in my speech, above all, I wished everyone good health. The wishes for 2021 will be no different and I hope with all my heart that this turns out to be true.

With regret, no social event has been allowed to take place (flea market, communal picnic, the “poule au pot” meal, the seniors Christmas meal, bingo, Christmas party, etc.). Only the hunter’s meal was able to narrowly escape it.

I take this opportunity to renew my warm thanks to all the people and associations who have invested in making masks.

Since 1st January, a new secretary, Anne FAVARD, has replaced Françoise DECARPENTRIE who has taken her well-deserved retirement and has taken on a new project. Anne has invested 100% into her new role and everyone has seen, when visiting the Town Hall, her sense of hospitality and her efficiency.

The municipal elections made it possible to set up a new team, although a few voters did not want to participate. However, the new City Council is appointed and is already at work, although not everything is visible. The municipal team has appointed its representatives at the level of the community of Périgord-Limousin municipalities and the various unions. I especially hope that the designated members participate actively. So, a lot of meetings, but our commune only exists and will only exist in these many organizations through our presence and our investment. At the level of the community of municipalities, your mayor acts as vice-president of the finance committee and each member of the Council participates in the work of multiple committees: roads, tourism, economy, culture, children, environment, planning, agriculture, health. It is the same in the unions: school transport (SMOSST), management of the distribution of water Glane and La Chapelle-Faucher (SMDE24), electricity (SDE), the departmental water authority which manages our collective sanitation (RDE24), the joint local school Négrondes-Vaunac (RPC), household waste collection (SMCTOM, SMD3).

Closer to us, the agricultural, forestry and environmental land development (AFAFE), whose work on rural roads and reforestation is underway. Weather concerns and environmental constraints somewhat blocked the progress of this work. € 302,000, 80% subsidized by the Departmental Council, required a number of service orders for the four municipalities and generated a great deal of administrative work for monitoring the market. We are awaiting grant orders for the creation of fire defense tracks (DFCI) from Europe and the Region. These will allow us to launch service orders up to € 402,000, still 80% subsidized.

For 2021, for the village, several projects are being studied and our plan will be: the finalization of the work concerning AFAFE of course, but also the possibility of carrying out a new development on the rest of the village with our neighbors EYZERAC, LEMPZOURS and NEGRONDES. Currently the project is included in the Departmental Council budget and the study of the new perimeter is underway. Without regrouping with the other villages, this could not be achieved and obtain such advantages.

The second major project of this new year will concern the construction of a new wastewater treatment plant. Although the management of sanitation has been entrusted to the Departmental Water Authority (RDE24), we are closely monitoring this project, which began during the previous mandate. At that time, the proposed aid amounted to 35% of the cost of the works for 28 subscribers, the village could not cover this expense alone. Thanks to our work, thoughts, pugnacity and the intervention of the various bodies, we have now achieved an 80% subsidy for the sum of € 350,000. The remainder is already self-financed by subscriptions to the tune of € 50,000.

To be in line with the territorial climate air energy plan (PCAET), our third project will concern the installation of photovoltaic panels. This will allow us to resell part of the electricity production and use the rest for self-consumption in order to reduce our electricity bill. The file is being finalized and will be sent to the investment support fund, set up by the state hoping to obtain as much aid as possible.

Just a quick note on the new address system. During the first quarter, hopefully at the end of February, you will be given your new address with your house number. At the same time, the road names will be installed. These were ordered through the Périgord Limousin community, and therefore we were able to obtain more competitive rates.

Obviously, we will continue to repair our roads. Much work could not be done in 2020 due to COVID but also weather conditions. Pruning and cleaning of the ditches are also planned in parallel.

At the cemetery, the recovery of abandoned burials is planned, with the creation of a communal ossuary as a priority, in order to store and preserve the recovered remains with dignity.

As you can see, we have an eventful year ahead. Hopefully, the virus situation will allow us to move forward with peace of mind in all these projects.

I finish by wishing you a safe and peaceful 2021 as we are not able to do so in person. I wish all the inhabitants of our beautiful village of VAUNAC excellent health. May our loved ones be our comfort and our hope in these difficult times and a more peaceful year than the last. Take care of yourselves and get vaccinated since this seems to be the solution to get out of this pandemic.

Le Maire, Jean-Claude JUGE

INFORMATION FROM THE POLICE

Ladies and gentlemen,

We are seeing an increase in door-to-door canvassing in the western sector of the department.

It is not excluded that this phenomenon moves on our spring.

Vulnerable people are the privileged targets of these unscrupulous marketers. In this end year, the risk of an outbreak of appropriation delinquency is real.

In these times of confinement, professional canvassing is not prohibited (economic activity)

Do not hesitate to come back to us if you notice such facts.

Wishing you good luck in this time of crisis. Regards,

Major ROBERT Hervé

Commander of the Thiviers Brigade Community

Phone: 05.53.62.28.90 - 06.46.59.64.76

In case of emergency ring 17 or 112

DECHETERIE DE THIVIERS INFO (DURING THE CURFEW AND UNTIL FURTHER NOTICE, CLOSING AT 5.30 P.M.)

The Thiviers recycling center is located at "Planeaux", near the Thiviers quarries.

It is free for individuals but professionals have to pay according to a departmental price list

Opening hours:

Monday, Wednesday, Thursday, Friday and Saturday from 8:30 a.m. to 12:00 p.m. and from 1:30 p.m. to 6:00 p.m. and on Tuesday from 1:30 p.m. to 6:00 p.m.

CORONAVIRUS: Thiviers waste collection center - Tel: 05 53 623 703

Users are asked to respect the following instructions:

- 1 entry = 1 exit within the limit of 3 vehicles maximum at the same time
- Only come if it is essential, the waiting time can be long
- Respect the rules of distancing and barrier gestures
- Wear a mask when going to the recycling center
- Do not ask the caretaker for help to empty your waste into the bins



INFO DE LA GENDARMERIE

Mesdames, Messieurs,

Nous constatons une recrudescence des démarchages à domicile sur le secteur Ouest du département. Il n'est pas exclu que ce phénomène se déplace sur notre ressort.

Les personnes vulnérables sont les cibles privilégiées de ces démarcheurs peu scrupuleux. En cette fin d'année, le risque d'une flambée de délinquance d'appropriation est réel.

En ces temps de confinement, le démarchage professionnel n'est pas interdit (activité économique)

N'hésitez pas à revenir vers nous si vous constatez de tels faits.

Vous souhaitant bon courage en cette période de crise. Cordialement,

Major ROBERT Hervé
Commandant la Communauté de Brigades de Thiviers
Tél. : 05.53.62.28.90 - 06.46.59.64.76

En cas d'urgence, composez le 17 ou le 112.

VAUNAC ET L'INTERCOMMUNALITE...

Notre commune fait partie des 22 communes adhérentes à la Communauté de Communes Périgord-Limousin qui s'étend sur 49 970 hectares et compte 14 694 habitants.

L'union de ces 22 collectivités en un seul et même territoire permet de mutualiser les moyens matériels et humains pour conduire des projets d'intérêt général sur l'ensemble du territoire et d'améliorer les conditions de vie des habitants.

Ainsi la Communauté de Communes exerce à la place des communes différentes compétences :

- Les compétences obligatoires (aménagement de l'espace, développement économique, accueil des gens du voyage, gestion des Milieux Aquatiques et prévention des inondations, collecte et traitement des déchets ménagers)
- Les compétences optionnelles (voiries communautaires, équipement culturels et sportifs, politique enfance et jeunesse, action sociale, maison des services au public)
- Les compétences facultatives (environnement et développement durable, aménagement numérique, contrôle des points incendie)

Ainsi 38 élus représentant les 22 communes siègent au sein du Conseil Communautaire, organe délibérant chargé de gérer les affaires intercommunales.

Chaque usager de notre territoire peut de ce fait bénéficier des services quotidiens proposés par la Communauté de Communes tels que :

- Concernant l'enfance et la jeunesse, sont à la disposition de la population le Relais Maternelle, l'accueil périscolaire, la ludothèque, le transport scolaire, etc...

- Le CIAS organise et gère différentes missions d'actions sociales telles que l'aide à domicile, prestations ménagères, portages de repas, etc...
- Le service développement économique accompagne les artisans, commerçants et chefs d'entreprises dans leurs projets de création, reprise ou développement de leur activité.
- Le service Urbanisme chargé d'instruire les dossiers d'urbanisme (permis de construire, d'aménagement, certificats d'urbanisme, etc...)

Bien d'autres services sont mis à votre disposition par la Communauté de Communes que vous pouvez découvrir en consultant le site internet de l'intercommunalité (www.perigord-limousin.fr) ou en contactant directement ses agents au 05.53.62.28.22.



INFO DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES :



CONFINEMENT N°2 : CONTINUITÉ SERVICES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

L'ensemble des agents de la Communauté de Communes Périgord-Limousin et du CIAS restent actifs durant la période de confinement : travail sur le terrain, depuis le siège ou en télétravail pour assurer la continuité de ses services.

ACCUEIL DU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 / 3 place de la République – 24 800 THIVIERS

FONCTIONNEMENT DES SERVICES

- Les accueils de loisirs, accueils périscolaires et le Relais Assistantes Maternelles continuent leurs activités.
- Un espace de soutien et d'écoute des familles est mis en place à partir du 2 décembre : accueil téléphonique le mercredi après-midi et accueil physique des familles le vendredi matin dans les locaux du RAM.
- L'Espace Jeunes et l'accueil Parents-Enfants Ribambelle sont fermés au public.
- Les bibliothèques réouvrent au public à partir du mardi 1er décembre. Le "Livres Service" et le Portage de livres à domicile (pour les personnes inscrites avant le confinement) continuent de fonctionner.
- La ludothèque reprend le ludo-drive à partir du 2 décembre.
- L'Office de Tourisme à Thiviers et la boutique de la Maison du Foie Gras réouvrent leurs portes à partir du 28 novembre.
- Le service urbanisme de la Communauté de communes continue à accueillir physiquement.
- Les services techniques fonctionnent normalement.



PLUS D'INFOS ET DE CONTACTS : WWW.PERIGORD-LIMOUSIN.FR



CONFINEMENT N°2 : CONTINUITÉ SERVICES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DU CIAS PERIGORD- LIMOUSIN

L'ENSEMBLE DES RESPONSABLES DE SERVICES RESTENT JOIGNABLES

ACCUEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

05 53 62 28 22 / contact@perigord-limousin.fr

DIRECTION GÉNÉRALE

05 53 62 28 22 / dgs@perigord-limousin.fr

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET COMPTABILITÉ

05 53 62 06 21 / isabelle.lacotte@perigord-limousin.fr

RESSOURCES HUMAINES

05 53 62 28 29 / beatrice.reytier@perigord-limousin.fr

CIAS

05 53 55 22 61 / direction.cias@perigord-limousin.fr

SERVICES TECHNIQUES

05 53 52 52 09 / dst@perigord-limousin.fr

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

05 53 62 06 16 / alexandre.bouvier@perigord-limousin.fr

ENFANCE JEUNESSE

05 53 62 20 10 / cecilia.casaro@perigord-limousin.fr

URBANISME

05 53 35 68 08 / 05 53 35 68 07 et 05 53 55 37 54
urbanisme@perigord-limousin.fr

TOURISME

05 53 55 12 50 / sarah.barraud@perigord-limousin.fr

CULTURE

05 53 62 06 20 / dgs@perigord-limousin.fr



PLUS D'INFOS ET DE CONTACTS : WWW.PERIGORD-LIMOUSIN.FR



CONFINEMENT N°2 : CONTINUITÉ SERVICES DU CIAS PERIGORD - LIMOUSIN

Parce que l'aide à nos aînés est une nécessité, le CIAS maintient ses interventions indispensables (toilettes, habillage, repas, coucher, les courses pour les personnes isolées, portage de repas à domicile) pendant toute la période de confinement. Le CIAS reste ouvert au public.

ACCUEIL DU PUBLIC

Du lundi au vendredi : 8h30 -12h et 14h-17h / 3 place de la République – 24 800 THIVIERS

CONTACTS

- **Secteur Thiviers** : 05 53 62 06 22 / cias-thiviers@perigord-limousin.fr
En cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture : 06 18 95 52 06
- **Secteur Jumilhac** : 05 53 52 58 17 / cias-jumilhac@perigord-limousin.fr
Même numéro en cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture



PLUS D'INFOS ET DE CONTACTS : WWW.PERIGORD-LIMOUSIN.FR

NOUVEAU à partir du 2 décembre 2020

SOUTIEN et ÉCOUTE DES FAMILLES



ACTION MISE EN PLACE PAR LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PERIGORD-LIMOUSIN

Accueil famille



VENDREDI DE 9H30 À 12H

Au Relais Assistantes Maternelles
53 bis Rue Lamy Thiviers

Accueil par une professionnelle
de l'enfance.
Ouvert aux familles et gratuit.

Accueil téléphonique



MERCREDI DE 13H30 À 16H30

au 06 27 52 05 54

Ecoute et conseils autour de la vie
familiale ou des démarches au
quotidien

IPNS ne pas joindre sur la voie publique



PLUS D'INFORMATIONS :
06 27 52 05 54



OUVERTURE DES BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHÈQUES PÉRIGORD-LIMOUSIN

Suite à l'annonce du couvre-feu à 18h à partir du 16 janvier 2021,
les bibliothèques modifient leurs horaires d'ouverture.

Elles vous accueillent toujours dans le respect des gestes barrières.

- Accès limité en nombre de personnes
- Respect des gestes barrières (port du masque, lavage de mains, distanciation)
- Mise en quarantaine des documents



A partir du
16 janvier
2021



BIBLIOTHÈQUE DE JUMILHAC-LE-GRAND

Téléphone : 05 53 52 07 34

E-mail : bibliothequejumilhac@perigord-limousin.fr

Adresse : 20. boulevard Darnet

Site web : biblioperigordlimousin.dordogne.fr

Mardi / Jeudi / Vendredi : 14h30 - 17h45

Mercredi : 10h - 12h / 14h30 - 17h45 Samedi : 10h - 12h / 14h - 16h

Accès limité à 5 personnes à la fois, poste de consultation Internet compris - Accès par l'escalier extérieur - Internet sur rendez-vous (30 min max.) - **Drive disponible**



BIBLIOTHÈQUE DE THIVIERS

Téléphone : 05 53 62 08 82

E-mail : bibliothequethiviers@perigord-limousin.fr

Adresse : 3. place du Champ de Foire

Site web : thiviers-bibliotheque.over-blog.fr

Mardi / Mercredi : 14h30 - 17 h 30

Jeudi / Vendredi / Samedi : 09h30-12h / 14h30 - 17h30

Accès limité à 25 personnes



BIBLIOTHÈQUE DE LA COQUILLE

Téléphone : 05 53 52 89 34

E-mail : bibliothequelacoquille@perigord-limousin.fr

Adresse : Square Jean Jaurès

Site web : biblioperigordlimousin.dordogne.fr

Mardi : 10h - 12h Mercredi : 10h - 12h / 14h30 - 17h30

Vendredi : 14h30 - 17h30 Samedi : 10h - 12h / 14h30 - 16h30

CONSULTATION INTERNET (sur réservation) : Mardi 10h-12h et Samedi 14h-16h30

Accès limité à 3 personnes à la fois, poste de consultation Internet compris

Drive disponible



Plus d'infos www.perigord-limousin.fr



de La Coquille, Jumilhac le Grand et Thiviers modifient leurs horaires à partir du 16 janvier. Vous trouverez en PJ une affiche présentant les nouveaux horaires pour afficher dans vos locaux ou relayer l'information.

BIBLIOTHÈQUE JUMILHAC LE GRAND

Mardi, jeudi, vendredi : 14h30 – 17h45

Mercredi: 10h – 12h / 14h30 – 17h45

Samedi : 10h – 12h / 14h00 – 16h00

L'accueil des usagers sera sans rendez-vous (sauf pour l'accès à internet).

Accès limité à 5 personnes – Drive disponible

BIBLIOTHÈQUE LA COQUILLE

Mardi : 10h - 12h

Mercredi : 10h - 12h / 14h30 - 17h30

Vendredi : 14h30 - 17h30

Samedi: 10h - 12h / 14h30 - 16h30

CONSULTATION INTERNET (sur réservation) : Mardi 10h-12h et Samedi 14h-16h30

Accès limité à 3 personnes – Drive disponible

BIBLIOTHÈQUE LA COQUILLE

Mardi : 10h - 12h

Mercredi : 10h - 12h / 14h30 - 17h30

Vendredi : 14h30 - 17h30

Samedi: 10h - 12h / 14h30 - 16h30

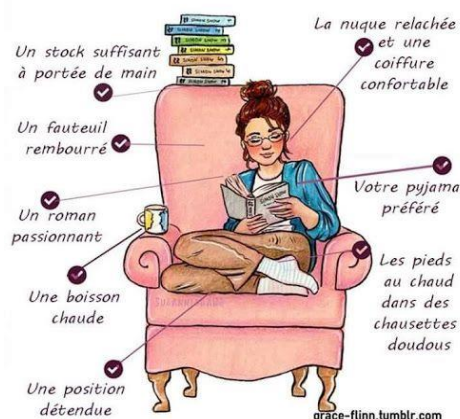
CONSULTATION INTERNET (sur réservation) : Mardi 10h-12h et Samedi 14h-16h30

Accès limité à 3 personnes – Drive disponible



La position idéale d'un livraddict...

Au Boudoir Ecarlate



Les livres, CD et DVD peuvent vous aider à vous évader de votre quotidien.





REPRISE DU LUDØ-DRIVE

Ludothèque - Rue Albert Theulier - 24800 Thiviers
06-49-31-95-56 / ludotheque@perigord-limousin.fr / www.perigord-limousin.fr

A PARTIR DU 02 DECEMBRE 2020

Reprise du prêt de jeux sous forme de drive
sous réserve d'adhésion

Comment ça marche ? C'est tout simple

- Consultez la liste des jeux accessible sur le site de la Communauté de Communes Périgord-Limousin en cliquant [ICI](#) ou sur demande par mail.
- Si besoin, bénéficiez des conseils, par mail et par téléphone.
- Faites votre choix
- Réservez vos jeux et prenez RDV
 - soit par téléphone
 - soit par mail
 - soit en ligne en cliquant [ICI](#)

RETRAIT DES JEUX

Mercredi

de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30

06-49-31-95-56 / ludotheque@perigord-limousin.fr

Service gratuit réservé aux adhérents de la ludothèque



santé
famille
retraite
services



Ludinomade





Depuis de le 1^{er} janvier 2020, la Régie Des Eaux de la Dordogne (RDE24) est en charge du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Périgord Limousin.

Qui sommes nous ?

RDE24 est votre service public des eaux. Cette structure permet de mutualiser les compétences de professionnels au profit des communes du département qui sont attachées à la maîtrise de leurs services d'eau et d'assainissement.

Les missions du service

- Réalisation des **contrôles de bon fonctionnement** des systèmes d'assainissement non collectif périodiques tous les 9 ans. La méthode de facturation a changé. Jusqu'à présent la redevance de contrôle était annuelle. Depuis le 1^{er} Janvier 2020, elle est facturée lors du contrôle en une seule fois à 148,50 €TTC (contre 21€ sur 9ans soit: 189 €TTC avant).
- Réalisation des **contrôles de conception et de réalisation** des travaux d'assainissement lors de la création ou la réhabilitation des systèmes d'assainissement. Chacune des redevances est facturée 121 €TTC. Compte tenu du coût souvent important des systèmes d'assainissement non collectif une étude de sol est imposées lors du projet pour vous assurer que la filière proposée est compatible avec votre terrain. Cette mesure permet d'éviter que les systèmes d'assainissement ne soient à l'origine de dysfonctionnements majeurs (mauvais écoulements, odeurs,...) ou de pollutions diffuses de votre environnement.
- Réalisation des **contrôles de bon fonctionnement** des systèmes d'assainissement non collectif dans le cadre des **ventes immobilières** (contrôle daté de moins de 3 ans obligatoire lors de l'acte de vente). La redevance est de 165 €TTC.

Si vous rencontrez des **difficultés de paiement**, n'hésitez pas à nous demander un paiement en 3 fois.

Des **aides du Département** (sous conditions de ressources et suivant des critères techniques) sont actuellement possibles dans le cadre de réhabilitation de système d'assainissement présentant des dysfonctionnements majeurs ou étant à l'origine d'une pollution diffuse et/ou présentant un risque sanitaire.

RDE24 peut vous accompagner dans la constitution de votre dossier. **Contactez-nous !**

Les bureaux du SPANC sont situés à **Saint Jory de Chalais**, 1 Rue de la paix et les agents sont joignables au **05.53.24.95.12**.

Retrouvez toutes les informations utiles (fiches techniques, règlement de service...) sur **www.rde24.fr**.

INFO DU SCoT

Pourquoi associer les habitants
à la construction des politiques
du Périgord Vert ?



La population du Périgord Vert vieillit, le nombre d'habitants baisse.

Pourtant, le Périgord Vert crée des emplois, est doté de beaucoup d'emplois, est connu dans le monde entier grâce à ses productions et ses entreprises d'excellence, connaît des difficultés de recrutement faute de jeunes. Le saviez-vous ?

Pourtant, la sérénité de ses paysages et la tranquillité de la vie, si revendiquées dans une société mettant en avant le bien-être et la protection de la nature, ne sont plus à démontrer. L'épidémie actuelle de la Covid 19 n'a fait que renforcer cette certitude. Le saviez-vous ?

Pourtant, le Périgord Vert est relié à de nombreuses agglomérations et source d'innovations qui méritent d'être plus diffusées, connues à l'extérieur. Le saviez-vous ?

Et donc, l'avenir du Périgord Vert se situe sur ces enjeux, des enjeux sociaux en fait, car il s'agit de faire société.

Ces constats, nous les avons partagés avec les habitants tout le long des réunions du syndicat que nous organisons depuis 2018. Ces témoignages ont permis de mettre « l'épaisseur de la vie » au document d'urbanisme technique qu'est le Schéma de Cohérence Territoriale.

Qu'auraient été ces réflexions si nous nous étions contentés de faire un portrait statistique du Périgord Vert ?

Si vous êtes intéressés pour participer à nos réunions publiques et apporter vous aussi votre pierre à l'édifice, venez faire un tour sur notre site Internet www.scotperigordvert.com et abonnez-vous à notre newsletter, celle du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Périgord Vert.

INFO DE LA DECHETERIE DE THIVIERS



La déchetterie de Thiviers est située au lieudit "Planeaux", près des carrières de Thiviers.

Elle est gratuite pour les particuliers et payante pour les professionnels selon une grille tarifaire départementale.

👉 **Horaires d'ouvertures : MODIFICATION TEMPORAIRE : (Durant le couvre-feu et jusqu'à nouvel ordre, fermeture à 17h30)**

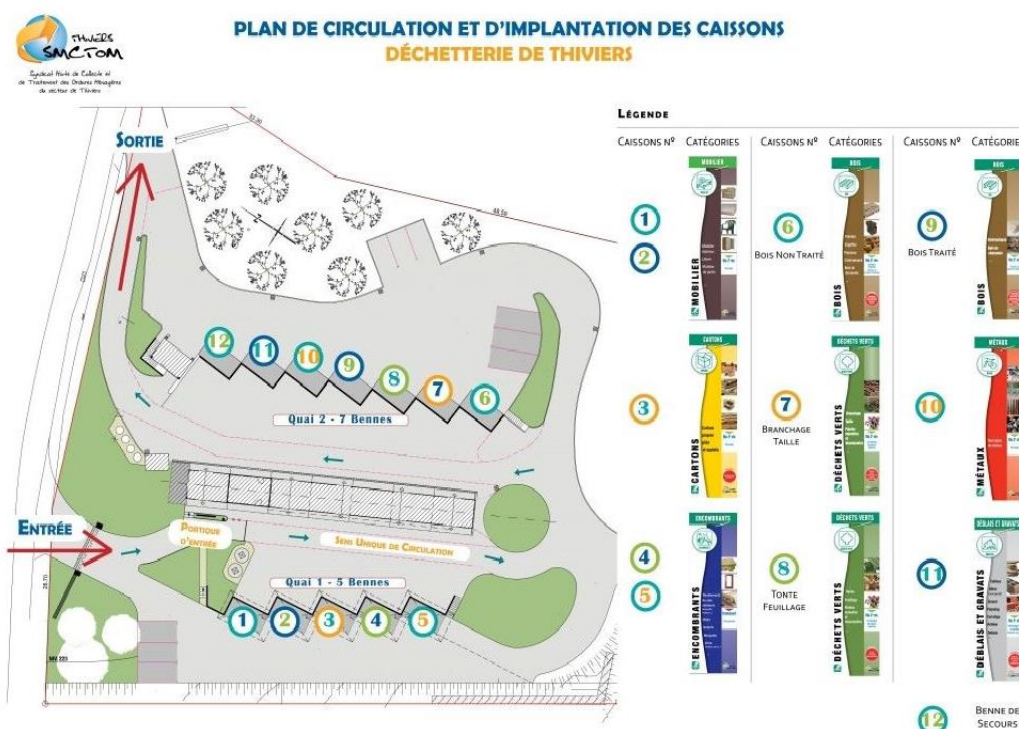
Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi de **08 h 30 à 12 h 00** et de **13 h 30 à 18 h 00** et le Mardi de **13 h 30 à 18 h 00**.

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi
Thiviers	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Déchetterie ouverte ✓						Déchetterie fermée ✗					

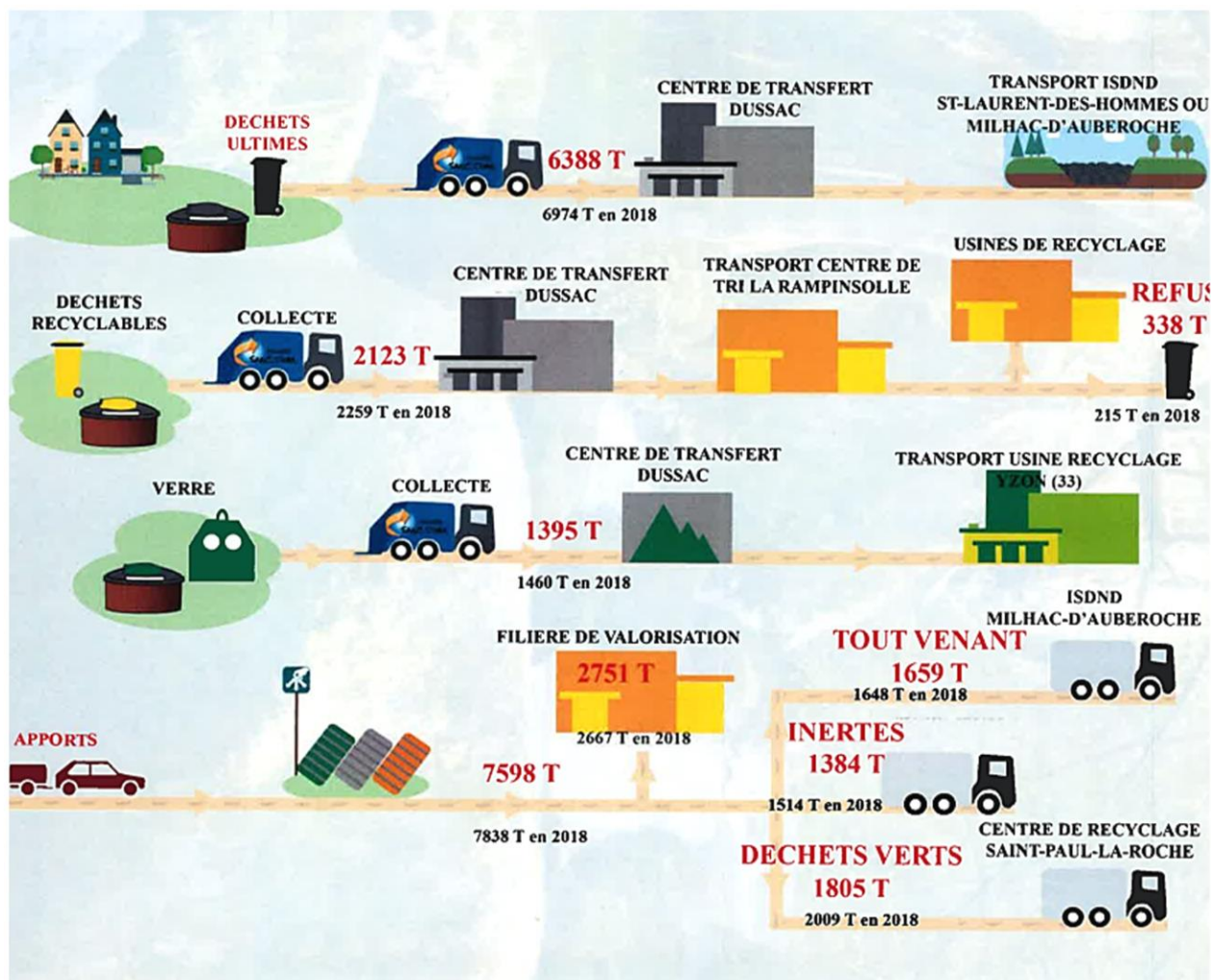
CORONAVIRUS : déchèterie de Thiviers -Tél : 05 53 623 703

Il est demandé aux usagers de respecter les consignes suivantes :

- 1 entrée = 1 sortie dans la limite de 3 véhicules maximum en même temps
- Ne venir que si c'est indispensable, le temps d'attente peut être long
- Remplir une attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case : « **pour convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public** »
- Respecter les règles de distanciation et les gestes barrières
- Porter un masque pour se rendre à la déchèterie
- Ne pas demander d'aide au gardien pour vider ses déchets dans les bennes



Les déchets du territoire



**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**



Un doute, une question sur le tri ? #SUIVEZMOI CITEO



ADIL 24

DUREE DES PAPIERS A CONSERVER

Flash

INFO

Durée de conservation des documents liés au logement		
Type de document	Durée de conservation	Précisions
Facture d'électricité Facture de gaz	5 ans	Délai pour contester une facture. Votre fournisseur a 2 ans pour réclamer un paiement.
Facture d'eau	5 ans	Délai pour contester une facture. Pour réclamer un paiement, votre fournisseur a : - 4 ans si c'est un fournisseur public, - 2 ans si c'est un fournisseur privé.
Facture de téléphone fixe et mobile Facture internet	1 an	
Preuve de restitution de matériel (box)	2 ans à partir de la restitution	
Facture liée aux travaux	10 ans ou 2 ans selon la nature des travaux	- Gros-œuvre : 10 ans - Petits travaux : 2 ans
Certificat de ramonage	1 an	
Attestation d'entretien annuel d'une chaudière	2 ans	
Acte de vente (aussi appelé titre de propriété)	Permanente	Si nécessaire, vous pouvez demander une copie au notaire détenteur de la minute
Preuve du paiement des charges de copropriété Correspondances avec le syndic Procès verbal d'assemblée générale de copropriété	5 ans	Avant le 25 novembre 2018, le délai d'action du copropriétaire pour toute action personnelle était de 10 ans (par exemple, violation du règlement de copropriété)
Contrat de location État des lieux Quittance de loyer	Durée de la location + 3 ans	Le délai est identique pour un logement vide ou meublé.
Courrier de révision de loyer	Durée de la location + 1 an	Ce délai s'applique à un logement loué à titre de résidence principale vide ou meublé.



ADIL 24 / Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Dordogne
 3, rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX - Tél. : 05 53 09 89 89 - Fax : 05 53 09 83 40
 E.mail : Adil.24@wanadoo.fr - Site : www.adil24.org

Durée de conservation des documents liés au logement		
Type de document	Durée de conservation	Précisions
Inventaire du mobilier pour les locations meublées	Durée de la location	Jusqu'à la restitution de l'éventuel dépôt de garantie
Justificatif de versement de l'aide personnalisée au logement (APL)	2 ans	
Déclaration de revenus Avis d'imposition sur le revenu Justificatifs utilisés. Par exemple, justificatifs des frais réels.	3 ans Ce délai correspond au droit de reprise de l'administration.	À partir de l'année qui suit l'année d'imposition. Par exemple, déclaration 2019 à conserver jusqu'à la fin 2022.
Avis d'impôts locaux : taxe foncière, taxe d'habitation	1 an Ce délai correspond au droit de reprise de l'administration	3 ans en cas de dégrèvement, exonération ou abattement

Attention : les durées indiquées sont des durées minimales durant lesquelles l'administration fiscale dispose d'un droit de reprise.

Vous pouvez bien évidemment garder vos déclarations de revenus et avis d'imposition plus longtemps.

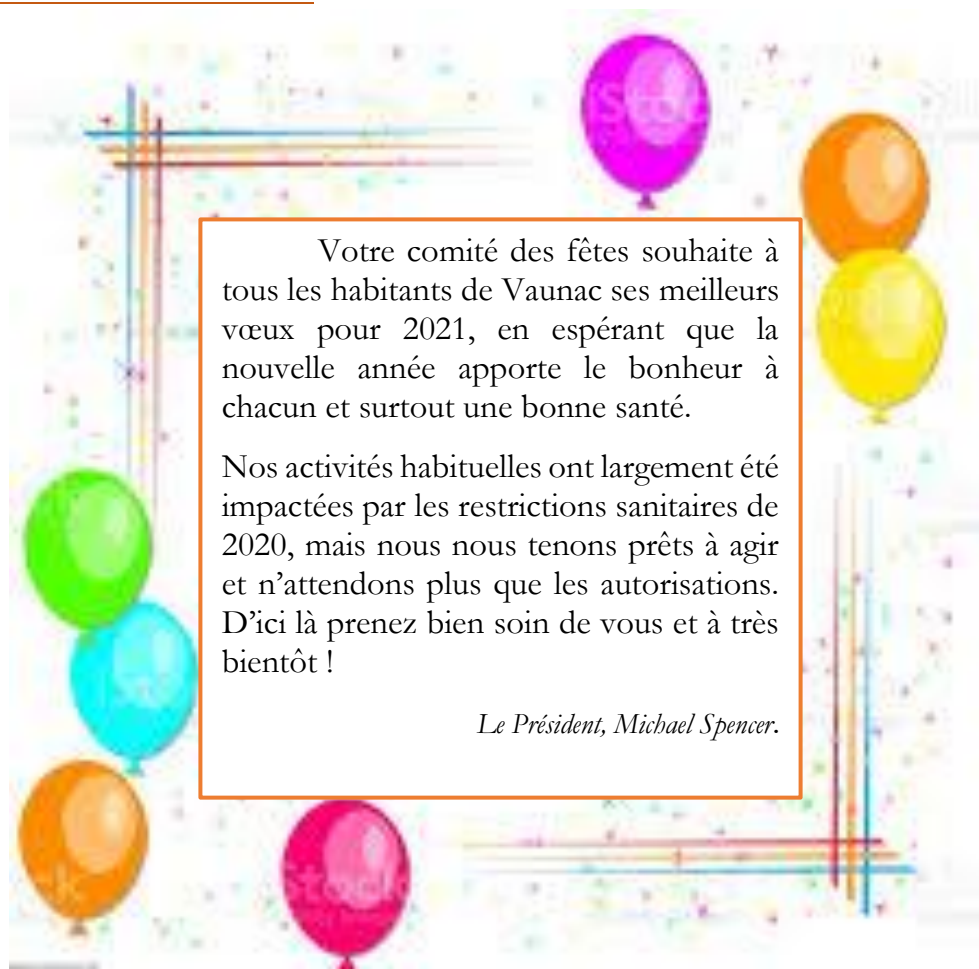
Sources :

- Code de la consommation : article L218-2
Général : délai d'action d'un professionnel pour un bien ou service fourni à un consommateur
- Code civil : article 2224
Général : délai de droit commun d'une action personnelle, applicable entre particuliers notamment
- Loi n°65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis
Logement - délai de prescription applicable aux actions personnelles relatives à la copropriété (article 42)
- Code général des collectivités territoriales : article L1617-5
Logement - facture d'eau d'un fournisseur public
- Code des postes et des communications électroniques : article L34-2
Logement - facture téléphone et internet
- Code civil : articles 1787 à 1799-1
Logement - factures liées à des travaux : articles 1792 à 1792-4-1
- Code général des collectivités territoriales : article L2213-26
Logement - ramonage
- Code de l'environnement : article R224-41-8
Logement - chaudière
- Loi n°65-557 du 10 juillet 1965 : article 42
Logement - délai de prescription des actions personnelles relatives à la copropriété
- Loi n°89-462 du 6 juillet 1989 relative aux rapports locatifs : article 7-1
Logement - contrat de location, état des lieux, quittance de loyer
- Code de la construction et de l'habitation : article L351-11
Logement - délai de l'action pour le paiement de l'APL

L'ADIL réunit l'État, le Conseil Départemental, les collectivités locales, Action Logement, des organismes d'intérêt général, des professionnels publics et privés concourant au logement et des représentants des usagers.

Agréée par l'État, l'ADIL s'appuie sur le centre de ressources de l'ANIL (Agence nationale pour l'information sur le logement) et vous offre un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant votre logement.

INFO DU COMITÉ DES FÊTES



INFO DU TRICOTHEPATCH



<https://www.facebook.com/TRICOTHEPATCH>

Comme toutes les associations françaises, le club de patchwork de Vaunac est à l'arrêt. Nous attendons avec impatience, de pouvoir nous retrouver, le lundi après - midi.

Nous ne pouvons pas nous réunir, mais chacune coud, pique, tricote ou brode à la maison.

Vous pouvez découvrir nos ouvrages sur notre page Facebook, en cliquant sur le lien suivant :

Nous vous donnons rendez-vous le 5 décembre 2021 pour notre marché de Noël.

Il faut continuer à avoir des projets, ne pas se décourager et patienter en attendant de retrouver notre liberté d'aller et venir sans risques. C'est ce que nous souhaitons avant tout pour cette nouvelle année.

Pour l'association, Françoise Riaublanc.

INFO AMICALE DE CHASSE

Brava gens de Veunac

La comuna de Veunac m'a donat un libreton que s'apela « La Gazette » tota esricha en anglés. E, io, dins la rubrica de la chaça, vau far mielh.

Io, nascut a Veunac, aguí bien de mau per aprener lo francés sus los banchons de l'escòla de ma comuna. Per aquò, per sauvat nòstre paubre cluchier, vos vau parlar de la chaça dins nòstra lenga que disen « patois ».

La chaça se passa pas mau. De mai en mai de pòrcs singlars minjan lo revengut dau monde ; e bien pro de chabras per pialar los piniers ! Per contra, los chaçaires pòden pus marendar dins la chabana. Son obligats de minjar lor brijon de pan defòra, per causa de quela malàudia que sauberen li trobar un nom mas que an pas trobat per la soanhar. Autres còps, las malàudias que sabían pas domdar, las apelavan « lo grand mau », e disián quante lo monde levavan las sòcas : « es mòrt dau grand mau ».

Bona annada a tots los Veunacs de la part daus chaçaires.

Charas amijas e chars amics, quela letra de bon umor, visa nonmàs una pita error de la mairariá, e pens piaus los noveus abitants de la comuna per losquaus los chaçaires reservan totjorn l'acculhida la melhora.

Chers ami(e)s, cette lettre d'humour ne vise qu'une petite erreur de la mairie et en aucun cas les nouveaux habitants de la commune à qui les chasseurs réservent toujours le meilleur accueil.

Le Président, Guy Pigeasson.



ANECDOTE

Les aventures (ou plutôt mésaventures) d'un de nos habitants.

Il était une fois ! un de nos chasseurs en poste et très assidu qui attendait fièrement et dans le froid, le passage du grand gibier.

Un charmant (il ne peut pas en être autrement)

Vaunacois prenant pitié de lui, lui porta très aimablement un café et pendant qu'il dégustait son breuvage, huit sangliers les narguèrent en défilant sans être inquiétés sous le regard interloqué de nos deux compères.

Du coup, nouveau proverbe Vaunacois : « Un bon café vaut bien quelques sangliers. »



UN ENVIRONNEMENT PROPRE, C'EST LE SOUCI ET LA
RESPONSABILITE DE TOUS !

Faut-il encore que les adultes montrent l'exemple !



Chacun apprécie la beauté de nos villages et leur entretien, leur mise en valeur. Quel bonheur d'y résider, s'y balader, échanger, en un mot d'y vivre.

Seulement des incivilités trop récurrentes gâchent le tableau. Les abords de routes et sentiers sont parsemés de débris divers (plastiques, cannettes vides, papiers, paquets de cigarettes...) qui devraient trouver leur place dans la poubelle adéquate.

Bien qu'ils ne soient pas pleins, les conteneurs poubelles sont entourés de déchets qui devraient trouver leur place dans ces dits conteneurs (soit à déchets ménagers ou déchets à recycler) ou en déchetterie.

Ces gestes sont bien sûr irrespectueux envers la nature et autrui en général, mais aussi envers notre environnement quotidien, et les voisins avec qui on le partage. Ils trahissent aussi notre manque de savoir-vivre ensemble, en société.

Ne déléguons pas aux autres la correction de nos travers. Ne croyons pas qu'il « Y'a bien une « bonne poire qui va mettre ça dans une poubelle ». Non : y'a pas de bonne poire ici !

Alors ne négligeons pas les petits gestes de chacun qui améliorent la qualité de vie de tous, sans en avoir l'air.



ENSEMBLE ET MAINTENANT



Un petit geste pour la biodiversité.

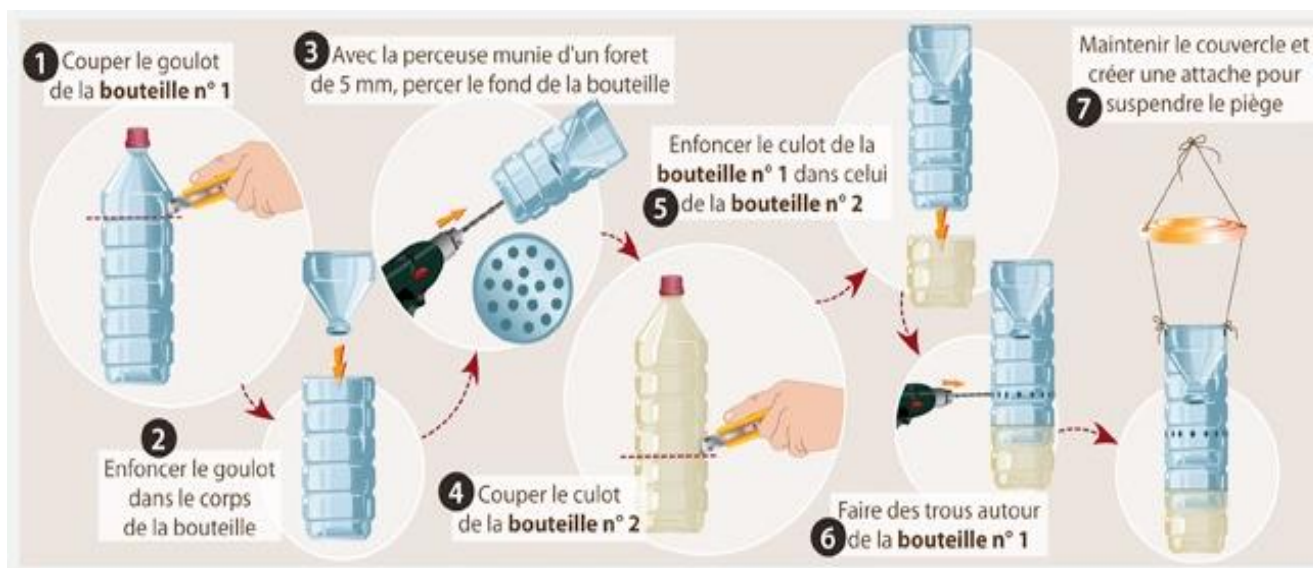
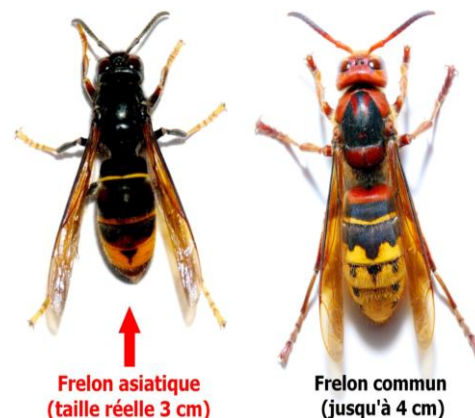
Installer des pièges pour lutter contre la prolifération des frelons asiatiques

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) a fait son apparition en France au début des années 2000. Depuis, il ne cesse de proliférer et il est désormais considéré comme une espèce invasive et nuisible.

L'impact de cette espèce sur les ruchers ou sur les populations d'abeilles sauvages peut être considérable.

Courant février, les reines vont commencer à sortir pour se nourrir, avant de fonder de nouveaux nids. C'est à partir de ce moment que le piégeage sera le plus efficace.

Procédez comme indiqué sur le schéma ci-dessous pour réaliser vos pièges :



Une fois le piège réalisé, remplissez le fond de la bouteille n°2 avec un mélange composé d'1/3 de bière brune, d'1/3 de sirop de fruit et d'1/3 de vin blanc (indispensable car il sert de répulsif à abeilles).

Ensuite, placez vos pièges à proximité des arbustes ou fleurs à floraison printanière, des vergers, des ruches, etc. ... et pensez à changer votre mélange de temps en temps.

(Merci à Cédric Letourneur pour son article)

APRES LE CONFINEMENT, LE COUVRE-FEU.... QUELLE SERA LA
SUIITE ??? RE-RE-CONFINEMENT !!

Dans l'éventualité, Organisons la vie à la maison



Et si c'était aussi l'occasion de resserrer les liens et de partager plus d'activités ? Retrouvez les conseils de nos experts pour vivre au mieux cette période...

Confinement – couvre-feu : une nouvelle organisation à trouver

Ces périodes de confinement ou couvre-feu font vivre en vase clos toute une famille, parfois dans un espace exigu, avec des enfants qui ont besoin de bouger et de crier. L'activité physique est, non seulement nécessaire pour des enfants, mais physiologique. De même que les cris. C'est pour cela qu'à l'école il y a des récréations.

Toute période exceptionnelle provoquant une désorganisation de la vie, malgré un sentiment immédiat de satisfaction ("le corona vacances") entraîne l'étrangeté et l'angoisse de mettre en place une nouvelle organisation dans un contexte de gravité ("nous sommes en guerre") où tout le monde, adultes comme enfants, est déstabilisé.

La déstabilisation engendre souvent énervement et réactions inappropriées.

Ce temps de confinement en famille doit être profitable pour beaucoup partager avec les enfants, resserrer les liens, faire ce qu'habituellement on n'a jamais le temps de faire, trouver des activités nouvelles, inventer...

Fixer le rythme de vie

- On se lève, on fait sa toilette, on s'habille comme chaque jour
- On respecte les horaires du lever et des repas
- Ceux qui ne sont pas en vacances et qui ont des devoirs les font à heures fixes comme à l'école, décidé préalablement et sans dérogation
- On reste calmes même si les enfants sont énervés, il faut absolument maîtriser les débordements d'humeur

Varier et partager les activités

Il faut être inventif, avec très peu de matériel ou du matériel simple et ordinaire qui peut s'acheter au supermarché pour très peu d'argent, en faisant les courses. On peut trouver beaucoup d'inspiration sur internet.



Activités calmes ludiques ou créatives

- Lectures en famille : (re) trouver le plaisir de lire aux enfants même aux plus grands
- Jeux de société, de devinettes, déguisement, théâtre improvisé
- Dessin, pâte à sel (recette sur internet, ingrédients au supermarché), découpage, coloriage, couture, bricolage même avec très peu de matériel (ficelle et colle, papier, rouleaux de papiers toilette vides...) jardinage (jutes faire germer des noyaux parfois)
- Partagez les jeux de poupée, de lego, etc. ...
- Partagez ménage et cuisine selon l'âge de l'enfant : le but n'est pas que ce soit bien fait mais de partager et de faire des choses utiles
- Ranger les chambres à fond, trier les placards, trier les livres et jouets ensemble
- Répétez les gestes barrière : montrez comment on se lave les mains, etc.
- L'usage des écrans qui, fatalement, pendant cette période va être augmenté doit être encore mieux partagé : parents et enfants regardent ensemble le même dessin animé, jouent au même jeu.

Pendant le confinement, on met en place un emploi du temps adapté aux contraintes de chacun (s'il y a du télétravail, notamment) et on partage des activités **avec nos enfants**.



Illustration Léna Piroux

Maintenir le lien social à distance

- Organisez des webconférences avec les autres membres de la famille, les grands-parents, les amis, les copains d'école
- **Entraidez-vous le plus possible, soutenez-vous, en respectant les consignes et en donnant l'exemple aux enfants.**

Et quand tout le monde est énervé

- *Un gros câlin*
- *Prendre une douche, un bain*
- *Faire un moment de relaxation (on trouve sur internet relaxation pour enfant)*
- **C'est le moment d'aller faire un tour.**



Si on résume, les câlins sont bons pour le moral, pour la santé, pour le développement de nos petits et ils sont un outil pour mieux communiquer !

Alors, profitons-en !



mémento pratique

● Santé

Dentistes

JUMILHAC-LE-GRAND (24630)

- Maison Médicale
1 rue des Pâquerettes
Marie KARP 05 53 52 51 02

LA COQUILLE (24450)

- Maison Médicale
37 bis rue Dolet Blanchou
Marie KARP 05 53 55 36 74
Michel KARP 05 53 55 36 75

THIVIERS (24800)

- 6 rue Jules Sarlandie
Serge HYVOZ 05 53 55 32 77 / 05 53 55 00 03
Thibault LETELLIER 05 53 55 32 77 / 05 53 55 00 03
- 1 Lotissement Pont de Sarceix
Jean-Pierre BARON 05 53 55 01 44
Fabrice TCHENG 05 53 52 87 86

Dermatologue

THIVIERS (24800)

- Rue du Pont Fermier
Béatrice De BUROSSE 05 53 62 07 57

Diététiciennes

JUMILHAC-LE-GRAND (24630)

- Maison Médicale
1 Rue des Pâquerettes
Estelle GOUDOU 06 46 64 62 59

LA COQUILLE (24450)

- Maison Médicale
37 bis rue Dolet Blanchou
Laurence BULART 07 86 18 77 26

Infirmières / Infirmiers

JUMILHAC-LE-GRAND (24630)

- Maison Médicale
1 rue des Pâquerettes
Christelle Florence MONTINTIN 06 56 74 27 55
Fabienne NOUVEL 05 53 52 53 84
Huguette PRADAUX 06 56 74 27 55
Marie-Josette JOUBERT 05 53 52 53 84
Stéphanie ROUSSEAU 06 56 74 27 55 / 06 52 59 14 16

LA COQUILLE (24450)

- Maison Médicale
37 bis rue Dolet Blanchou
Charline VIGNAUD 06 12 22 99 36
Lise JACQUEMENT 06 78 86 48 66
Marie-Aude JOLIBOIS 05 53 52 69 14
Nadine RABIER 06 15 63 48 50
Nathalie BESSE 06 12 22 99 36
Patricia PRINCELLE 06 19 07 09 47
Sandra DECLE 06 29 14 54 02
Marc LESTAGE 05 53 62 46 83
Yann Olivier ROPARS 06 15 63 48 50

NÉGRONDES (24460)

- Cabinet infirmier de Négrondes
Place de l'Eglise
Martine VALENTIN 05 53 55 16 03
Francis LAGUIONIE 05 53 55 16 03
Nicolas CORABOEUF 05 53 55 16 03 / 09 67 76 16 03

THIVIERS (24800)

- 22 rue du Général Leclerc
Carine DOUX 05 53 55 19 16
Catherine MAZEAU 05 53 55 19 16 / 06 12 67 67 32
Laurence ALBUCHER 05 53 55 19 16 / 06 12 67 67 32
Sylvie GAILLARD 05 53 55 11 32
- 13 rue Jules Theulier
Agnès NOUR REBEYROL 05 53 55 16 93
Eliane GOUSPILLOU 05 53 62 09 41 / 05 53 55 24 06
- 1 Lotissement Pont de Sarceix
Magalie MEAUX 06 81 79 29 09
Nathalie RICHARD 05 53 55 03 71
Catherine LABROUSSE 05 53 55 03 71
Fabrice CHABROL 05 53 55 03 71

● Médical - Paramédical

Radiologie

THIVIERS (24800)

- 57 bis rue du Général Lamy
CABINET DE RADIOLOGIE 05 53 55 27 50

Laboratoire d'analyses médicales

THIVIERS (24800)

- Rue des Narfonds
LABORATOIRE D'ANALYSES DE
BIOLOGIE MÉDICALE 05 53 55 11 05

SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile)

LA COQUILLE (24450)

- Maison Médicale
37 bis rue Dolet Blanchou 05 53 52 38 69 / 06 85 09 11 92

THIVIERS (24800)

- 10 rue des Limagnes 05 53 52 38 69

Pharmacies

CORGNAC-SUR-L'ISLE (24800)

- Le Bourg
PHARMACIE CHARLAT 05 53 55 23 05

JUMILHAC-LE-GRAND (24630)

- 4 Place du Château
PHARMACIE MAPPA 05 53 55 30 40

LA COQUILLE (24450)

- 28 rue de la République
PHARMACIE DE LA COQUILLE 05 53 52 80 28

MIALET (24450)

- 1 rue du Périgord Vert
PHARMACIE FREDON 05 53 62 84 25

SAINT-JEAN-DE-COLE (24800)

- Le Bourg
PHARMACIE GUYONNEAU 05 53 62 33 75

THIVIERS (24800)

- Rue Jean Jaurès
PHARMACIE BLANCHARD 05 53 55 02 55
- 13 rue du Général Lamy
PHARMACIE VIGNAUD 05 53 55 01 37
- 4 impasse des 3 Coins
PHARMACIE CHEMILLE 05 53 55 00 80

● Autres soins

Ostéopathes

JUMILHAC-LE-GRAND (24630)

- Maison médicale
1 rue des Pâquerettes
Florent BOULEY 06 47 57 35 91

LA COQUILLE (24450)

- 9 Lotissement des Noisetiers
Michaël CIANNAMEA 05 53 52 06 56

THIVIERS (24800)

- 7 rue du Général Lamy
Pierre RAE 05 24 17 10 88
- Audrey MORINIERE 05 24 17 10 88
- 53 rue du Général Lamy
Gwendoline VALADE 05 53 52 84 83

● Social

Aides à domicile

THIVIERS (24800)

- Maison des Services
CIAS PERIGORD LIMOUSIN 05 53 62 06 22
- Maison des Services
ASSOCIATION SERVICE AIDES À DOMICILE
HAUT PERIGORD 05 53 62 39 82

Centre Médico-Social

LA COQUILLE (24450)

- 1 square Jean Jaurès 05 53 52 83 48

Centre Médico-Psychologique

THIVIERS (24800)

- 6 avenue de Verdun
CENTRE MÉDICO-SOCIAL 05 53 82 70 98

Consultation Médico-Psychologique Enfants et Adolescents

THIVIERS (24800)

- 14 rue Jean Jaurès 05 53 55 16 52

Masseurs kinésithérapeutes

CORGNAC SUR L'ISLE (24800)

- Le Bourg
Marie-France BOUHOURS 05 53 62 94 89

JUMILHAC-LE-GRAND (24630)

- 41 rue du Stade
Alvaro GARCIA 07 85 26 48 84
Salomé GONZALES AZOR 05 53 52 33 46
Thomas CHAPEYROUX... 05 53 52 33 46 / 06 34 53 11 31

LA COUILLE (24450)

- 9 Lotissement des Noisetiers
Christelle GOSSELIN 05 53 52 83 97

MIALET (24450)

- 1 Avenue de Limoges
Alvaro GARCIA 05 53 52 33 46
Thomas CHAPEYROUX... 05 53 52 33 46 / 06 34 53 11 31

NÉGRONDES (24460)

- Lieu dit Plat
Jean-Louis ROUGIER 05 53 52 21 42

SAINT-JORY-DE-CHALAIS (24800)

- Lieu dit La Rhue
Valérie URBAIN 05 53 62 32 01

THIVIERS (24800)

- 4 rue Léonce Bourliaguet
Corinne CHANTRY 05 53 62 58 84
- 1 Lotissement Pont de Sarceix
Naila BOX AGUILAR 06 13 16 42 27
Pascal MAZEAUD 05 53 55 12 49

Masseur kinésithérapeute ostéopathe

THIVIERS (24800)

- Lieu dit Les Mouillères
Michaël BAUDESSON 05 53 52 07 70

Médecins généralistes

CORGNAC SUR L'ISLE (24800)

- Le Bourg
Florence TIERSEN 05 53 55 04 57
Jean-Michel OSTERMANN 05 53 55 04 57

JUMILHAC-LE-GRAND (24630)

- Maison Médicale
1 rue des Pâquerettes
Maria JOSE MARTIN PEREZ 05 53 52 53 05
Pascal NDIBI 05 53 52 53 05

LA COUILLE (24450)

- Maison Médicale
37 bis rue Dolet Blanchou
Evelyne BLANCAN 05 53 55 36 71
Sophie GATTI-DECHAVANNE 05 53 55 36 76
Claude FABRY 05 53 55 36 72
Pierre VELLUET 05 53 55 36 73

MIALET (24450)

- 1 Avenue de Limoges
José PORTA 05 53 52 53 14

THIVIERS (24800)

- 22 rue du Général Leclerc
Gilles FOURNIER 05 53 55 19 16
Auréli CHEMILLE 05 53 55 19 16
Bruno DURAND 05 53 55 19 16
- 1 Lotissement Pont de Sarceix
Nicole MATEILLE-ARSOUZE 05 53 62 93 03

Orthophoniste

THIVIERS (24800)

- 23 rue Jean Jaurès
Frédérique ARLET KIEFER 05 53 52 71 80

Pédicures podologues

LA COUILLE (24450)

- Maison Médicale
37 bis rue Dolet Blanchou
Clémence SALKARKHAN 05 55 58 08 84
Pierre-Louis VALLAS 05 55 58 08 84

THIVIERS (24800)

- 1 Lotissement Pont de Sarceix
Christelle BAUCHAUD 05 53 55 09 74
- 7 rue Pierre Sémard
Mireille NADAUD 05 53 55 07 34
- 22 rue du Général Leclerc
Arnaud CASTAGNIE 05 53 55 19 16

Psychologues

LA COUILLE (24450)

- Maison Médicale
37 bis rue Dolet Blanchou
Jennifer MARTIN PONS 06 58 20 96 61

THIVIERS (24800)

- 1 rue Alexandre Rousseille
Cécile FAVREAU 06 21 84 89 81

Périgueux, le 14 janvier 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

- Mise à jour du communiqué du 13 janvier -

Numéros des centres de vaccination contre la COVID 19 de Nontron et Ribérac et adresses des plateformes en ligne

A compter du 18 janvier, des centres de vaccinations seront ouverts aux personnes âgées de plus de 75 ans ne résidant pas en EHPAD.

5 centres de vaccinations seront ouverts en Dordogne : Périgueux, Bergerac, Sarlat, Nontron et Ribérac.

La vaccination se fera uniquement sur rendez-vous. Les prises de rendez-vous pourront démarrer dès le jeudi 14 janvier soit par téléphone ou via une plateforme en ligne. *En rouge, les nouveaux éléments en addition au communiqué de presse du 13 janvier.*

Centre de vaccination	Adresse	Ouverture	Prise de rendez-vous
CH Périgueux	14 rue Victoria 24000 Périgueux	du lundi au vendredi de 9h30 à 17h	Numéro : 05 53 45 31 33 Plateforme : https://www.doctolib.fr/hopital-public/perigueux/vaccination-covid
CH Samuel Pozzi Bergerac	9 Boulevard du Professeur Albert Calmette 24100 Bergerac	du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30	Numéro : 05 53 63 89 99 Plateforme : https://vaccination-covid.keldoc.com/centre-hospitalier/bergerac-24100/centre-hospitalier-samuel-pozzi/centre-de-vaccination-du-centre-hospitalier-de-bergerac

Bureau de la communication interministérielle
Tél : 05 53 02 24 07 - 05 53 02 24 38
Port : 06 22 64 43 84
Courriel : pref.communication@dordogne.gouv.fr

2 rue Paul-Louis Courier
24024 Périgueux Cedex



Suite du communiqué de presse concernant les centres de vaccination – COVID 19.

<u>Centre de vaccination</u>	<u>Adresse</u>	<u>Ouverture</u>	<u>Prise de rendez-vous</u>
CH Sarlat	Centre culturel 1 Rue Jean Leclaire 24200 Sarlat-la-Canéda	du lundi au vendredi de 9h à 17h	Numéro : 05 53 31 76 94 Plateforme : www.doctolib.fr/hopital-public/sarlat-la-caneda/vaccination-ch-jean-leclaire-sarlat
CH Nontron	1 place de l'Église Nontron	du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30	Numéro : 05 53 60 89 24 Plateforme : www.doctolib.fr/hopital-public/nontron/ch-nontron-vaccination
CHIC Ribérac	36 rue Jean Moulin	Le mardi de 9h 12h Le jeudi de 13h 17h Le vendredi de 9h 12h Le samedi de 9h 12h	Numéro : 05 53 92 62 03 Plateforme : www.doctolib.fr/hopital-public/riberac/centre-vaccination-ch-riberac-chierdd

MOTS - Pêle-mêle :

Et maintenant... jouons un peu, avec le nom de nos villages,

et, retrouvez :

E	B	G	F	E	H	C	A	T	L
C	C	Y	R	Y	K	L	V	E	A
E	I	H	F	V	I	P	E	S	C
I	E	O	A	L	O	I	S	S	A
P	D	M	R	R	V	C	R	Y	D
U	R	N	G	J	P	S	D	A	O
O	O	J	E	C	M	O	S	B	T
S	B	V	E	R	Z	I	N	A	S

Soupièce

Verzinas

Charpon

Farge

Tâche

Pic

Baysse

Borde

Alois

Lacadot

ETAT CIVIL 2020



Francis ROBERT & Christine BRUGERA le 25/01/2020

Noël MARTIN & Murielle MACHNER le 07/03/2020

Juliana HIRIART & Gauthier GERMAIN le 19/09/2020

Reconnaissance



Nolhan NOEL-BRET

Les nouveaux propriétaires

Pascal BIGOT	à Verzinaz
M et Mme PICORNELLE	aux Guezoux
Mr et Mme MATHIS	à Lascombas
JOLIVET Marie et MARTIN Dominique	à Lascombas

Les nouvelles constructions

LEFEVRE Florent et DULHEN Melhoe à Charpon
FAURE Quentin et HOULIAT Joanna au bourg
SCHNEIDER Jeremy et FAYOL Angèle à Vauverdu
MARSAC Sylvain et FONCY Morgane à Bosverdu

Les nouveaux locataires

LEMPERNESSE Kendrat Logt communal
BOISSAVIE Audrey logt VIGIER
GUILLOU Pauline logt AMOUROUX
DUPUY Evelyne logt Communal
JENDRON Sébastien et DEBORD Claire à Lachenaud



Décès

Micheline CHARRIER le 10/01/2020

Julienne DE CAEZEMAEEKER épouse COUNIL le
13/02/2020

Marie Rose CHAMINADE épouse BRUN le
14/04/2020

Janine CANLER épouse GAILLARD le 09/07/2020

Vincent GAILLARD le 4/12/2020

RECTIFICATIF APORTE A LA PHOTO DE LA PRECEDENTE GAZETTE



2^e rang : Huguette Brun au lieu de Josette Parot

1^{er} rang : Yvette Parot au lieu de Nanie Maisonnade

3^e rang (en haut) : Claude Vigier – Roland Peyronnet – Michel Pigeassous – Paul Chapeyrou – Albert Brun.

2^e rang (milieu) : Elise Dutheil – Fernande Brun – Roger Juge – Hubert Duchassaing – Dédé Barbier – Jeanne Tarrade –
Josette Parot – Dédée Porcherie.

1^e rang (en bas) : Jacqueline Bourdinaud – Josette Bourdinaud – Janine Pigeassous – Nanie Maisonnade – Henri Amouroux
– Raymond Tarrade – Raymonde Tarrade.



Grace à Monsieur le Maire, son Conseil Municipal et le comité des fêtes, l'esprit de Noël était dans tous les hameaux, on a pu dire au revoir à 2020 et bonjour à la nouvelle année avec de merveilleux sapins qui ont apportés un peu de gâté en ces moments difficiles.

On va en profiter pour remercier
ont patiemment fabriqués les
et son Conseil Municipal pour le
personnes âgées de plus de 70 ans.
plupart d'entre eux ... quant aux
laissera ronchonner et prendre leur



toutes les personnes dévouées qui
décorations ainsi que M. le Maire
colis distribué à toutes les
Geste très apprécié par la
autres, les « râleurs » ont les
pied.

❖ Informations à retrouver sur le site « www.vaunac.fr » modifications et mises à jour toujours en cours).

Prenez soin de vous ! Bien cordialement M. le Maire et son équipe.